



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 juillet 2006  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante et unième session

Point 89 b) de l'ordre du jour provisoire\*

### Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

## Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) concernant les activités menées par l'Institut d'août 2005 à juillet 2006, ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour 2006 et 2007.

À la quarante-septième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 21 au 23 juin 2006, le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale.

---

\* A/61/150.



**Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies  
pour la recherche sur le désarmement relatif  
aux activités menées par l'Institut d'août 2005  
à juillet 2006, et projet de programme de travail  
et de budget de l'Institut pour 2006-2007**

*Résumé*

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de l'Institut. À cette fin, le Directeur a établi le présent rapport, qui traite des activités menées par l'Institut d'août 2005 à juillet 2006, pour que le Conseil d'administration de l'Institut l'examine lors de la quarante-septième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 21 au 23 juin 2006.

Le programme de travail de l'Institut est resté axé sur trois domaines principaux : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement. Ainsi, il traite l'ensemble des problèmes concrets de désarmement, des armes légères jusqu'aux armes dans l'espace.

Une subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU garantit l'indépendance de l'Institut. Par le biais du présent rapport, le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général une recommandation portant sur le maintien de cette subvention, à prélever sur le budget ordinaire pour 2007. En outre, il est rendu compte dans le présent rapport des fonds provenant de contributions volontaires versées par des gouvernements et des organismes philanthropiques.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Gestion et effectifs .....	2–4	4
II. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU .....	5–6	4
III. Activités récentes et prévues .....	7–65	5
A. Sécurité mondiale et désarmement .....	8–29	5
B. Sécurité régionale et désarmement .....	30–42	9
C. Sécurité humaine et désarmement .....	43–56	11
IV. Mise en place de réseaux .....	57–63	14
A. Constitution d'un réseau électronique .....	58	14
B. <i>Forum du désarmement</i> .....	59	15
B. Éducation pour le désarmement .....	60	15
C. Conférences, séminaires et réunions-débats .....	61	15
D. Collaboration avec d'autres institutions .....	62	16
E. Programme de bourses et de jeunes chercheurs .....	63	16
V. Publications .....	64–65	17
<b>Annexes</b>		
I. Recettes et dépenses pour 2004 et 2005 et prévisions pour 2006 et 2007 .....		19
II. Ressources nécessaires .....		20
III. Contributions volontaires pour 2004 et 2005 et état pour 2006 et 2007 .....		24
IV. État des prévisions de recettes provenant de contributions volontaires pour 2006 .....		26

1. Le présent rapport informe le Conseil d'administration des activités que l'UNIDIR a menées d'août 2005 à juillet 2006 ainsi que des activités prévues pour 2006 et 2007.

## **I. Gestion et effectifs**

2. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : un directeur, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un responsable des systèmes informatiques employé à temps partiel, un responsable des programmes de recherche et des publications, un organisateur de conférences employé à temps partiel, un assistant à la collecte de fonds employé à temps partiel, les rédacteurs du journal, des rapports ou des ouvrages, ainsi que des chercheurs. Les effectifs de l'Institut continuent d'augmenter et la structure de gestion de l'Institut a été réformée en 2005 pour accroître la qualité des produits des recherches qu'il effectue. Tout est mis en œuvre pour augmenter les ressources financières de base de l'Institut et celles qui sont affectées aux projets afin d'accroître les effectifs et d'améliorer les formules contractuelles. Au cours de l'année précédente, l'Institut comptait 29 fonctionnaires, dont 2 cadres de direction, 3 membres du personnel d'appui (administratif et technique), 5 membres du personnel de base chargés des tâches fonctionnelles au titre des programmes, 12 chercheurs et 7 chargés de recherche invités. En 2005-2006, l'Institut a poursuivi son programme de chercheurs stagiaires et accueilli 20 stagiaires venant de 12 pays. Les femmes sont bien représentées à l'Institut, puisque deux tiers des fonctionnaires, dont la Directrice, sont des femmes.

3. Le présent rapport porte sur une période de restructuration et d'accentuation de la communication. En outre, l'Institut participe à l'effort global de réforme de l'ONU, notamment à l'examen des mandats et à celui, qui y est lié, des besoins en matière de recherche au sein des Nations Unies.

4. En 2005, l'UNIDIR a célébré son vingt-cinquième anniversaire. À cette occasion, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution (A/60/89 en date du 8 décembre 2005) dans laquelle elle a recommandé que le Secrétaire général mette en œuvre les recommandations du Bureau des services de contrôle interne et les décisions du Conseil d'administration de l'Institut (voulant que les coûts du personnel de base de l'Institut soient financés par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies) et que l'Institut continue de rechercher, dans le cadre des ressources existantes, les moyens d'accroître son financement.

## **II. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU**

5. Une subvention permettant de couvrir les dépenses afférentes à la direction et à l'administration est nécessaire pour le prochain exercice biennal. Cette subvention est importante sur le plan économique et pour garantir l'indépendance de l'Institut. Elle est actuellement fixée à 468 100 dollars et est ajustée pour tenir compte des coûts.

6. Compte tenu de l'importance que revêt la subvention versée par l'ONU, il est nécessaire de veiller en permanence à en accroître le montant et à l'ajuster en

fonction des coûts, ce qui faciliterait l'accroissement des contributions volontaires. En septembre 2004, le Secrétaire général a soumis à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale une note portant sur la nécessité de continuer d'octroyer une subvention à l'Institut (A/C.5/59/3/Add.1).

### **III. Activités récentes et prévues**

7. Le programme de recherche de l'UNIDIR comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement.

#### **A. Sécurité mondiale et désarmement**

8. L'Institut consacre une grande partie de ses activités aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Il entreprend notamment des recherches sur l'application des traités conclus et sur des questions relatives à des négociations potentielles ou en cours.

##### **1. Conférence du désarmement**

9. L'UNIDIR continue de participer activement à une série de consultations portant sur des questions concernant les travaux de la Conférence du désarmement. Il a pris part à des discussions et des séminaires sur les questions relatives à la Conférence du désarmement, notamment les matières fissiles, le désarmement nucléaire, le terrorisme et les armes de destruction massive, les garanties de sécurité et les questions relatives à l'espace.

10. En janvier et février 2006, l'UNIDIR a aidé le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) à tenir deux séances de réflexion créatrice à l'intention des ambassadeurs participant aux travaux de la Conférence du désarmement. Les discussions ont porté sur les matières fissiles, le désarmement nucléaire, l'infrastructure civile et les garanties de sécurité négatives.

##### **2. Désarmement nucléaire et non-prolifération nucléaire**

11. En mai 2006, dans le cadre du projet « Working our Way to Nuclear Disarmament » (Nous préparer pour le désarmement nucléaire), l'UNIDIR a tenu un séminaire de recherche intitulé « Les questions en suspens après la Conférence d'examen du TNP de 2005 ». En outre, l'Institut a continué à examiner les moyens par lesquels les organisations régionales peuvent contribuer à l'application des traités, une attention particulière étant accordée à l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité (2004) sur la non-prolifération des armes de destruction massive.

12. En décembre 2005, l'UNIDIR et l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI) ont présenté le rapport d'étape d'un projet pilote qu'ils mènent conjointement sur le thème « Renforcement de la coopération au sein de l'Union européenne afin de réduire les menaces : programmer des mesures communautaires en appui à la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive ». Le rapport a été présenté au

Parlement européen, ainsi qu'au Conseil de l'Europe et à la Commission européenne à Bruxelles.

13. En novembre 2005, l'UNIDIR a publié un livre intitulé *Regional Initiatives on Nuclear and WMD-Free Zones: Cooperative Approaches to Arms Control and Non-Proliferation* (Initiatives régionales en matière de zones exemptes d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive : approches fondées sur la coopération dans le domaine de la maîtrise des armements et de la non-prolifération), par Michael Hamel-Green, professeur associé à l'Université Victoria de Melbourne (Australie) et chercheur invité à l'Institut en 2003.

14. Septembre 2006 marquera le dixième anniversaire de l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires par l'Assemblée générale de l'ONU. L'UNIDIR publie à cette occasion un numéro spécial de *Forum du désarmement* et prévoit d'autres publications au cours de l'année.

### **3. Missiles et défense antimissiles**

15. À la suite de la réunion finale infructueuse, en 2004, du Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects, l'Assemblée générale a, dans sa résolution 59/67 du 3 décembre 2004 portant sur les missiles, prié le Secrétaire général d'établir un rapport, avec l'appui de consultants qualifiés et de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, selon qu'il conviendrait, en tenant compte des vues exprimées par les États Membres, de manière à contribuer à l'effort de l'Organisation des Nations Unies visant à traiter de la question des missiles sous tous ses aspects, en déterminant des domaines susceptibles de faire l'objet d'un consensus, et de lui présenter ce rapport à sa soixante et unième session. L'UNIDIR s'emploie à appliquer cette résolution de concert avec le Département des affaires de désarmement.

16. L'UNIDIR a pris part à une conférence sur l'adoption de mesures internationales efficaces pour réduire la menace des systèmes portatifs de défense antiaérienne pour l'aviation civile, tenue à Jérusalem en avril 2006. Le Directeur adjoint de l'Institut a présenté un exposé sur le défi que constituent ces systèmes, les approches actuelles et les options futures. En juin 2006, l'Institut a participé à un colloque parrainé par l'Australie, à Genève, sur la prévention de l'accès non autorisé à ces systèmes, de leur transfert et de leur utilisation illicites. Le Directeur adjoint de l'Institut a fait un exposé sur les possibilités d'élaborer des approches communes et d'accentuer les efforts dans ce domaine.

### **4. Armes biologiques et chimiques**

17. L'UNIDIR a organisé, dans le cadre de l'initiative de collaboration appelée le Forum de Genève, une série de réunions sur la question des armes biologiques, notamment, en septembre 2005, une réunion conjointe avec le Bioweapons Prevention Project sur le thème « Le nouveau processus et le processus d'examen : établir les liens » et, en mai 2006, une réunion préparatoire à la sixième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. De plus, en septembre 2005, l'UNIDIR et le Département des affaires de désarmement ont organisé conjointement une séance d'information à l'intention des délégués à la sixième Conférence d'examen regroupant les États Parties à la Convention.

18. L'UNIDIR et l'International Council for the Life Sciences s'emploient de concert à établir un programme de formation pour mieux faire prendre conscience aux biologistes des risques d'utilisation malveillante et de prolifération liés à leurs activités et à leurs recherches.

19. À la suite d'un séminaire international sur la menace posée par les armes biologiques et les armes chimiques, coparrainé en juin 2006 par l'Institut et par les Gouvernements français et suisse et le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP) à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la signature du Protocole de Genève interdisant l'emploi d'armes chimiques et biologiques, les actes des délibérations ont été publiés en janvier 2006.

20. Le quatrième numéro de *Forum du désarmement* de 2006 sera consacré à la sixième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques qui se tiendra sous peu.

## 5. Technologies spatiales et droit de l'espace

21. En mars 2006, l'Institut a organisé, en collaboration avec les Gouvernements canadien, chinois et russe et la Fondation Simons, une conférence de deux jours sur le thème « Élaborer une architecture pour une sécurité spatiale durable ». Le Gouvernement canadien a fait distribuer un résumé de ces travaux à la Conférence du désarmement en juin 2006.

22. L'Institut a publié en 2006 un livre de Detlev Wolter intitulé *Common Security in Outer Space and International Law* (La sécurité commune dans l'espace et le droit international) et le rapport de la Conférence sur le thème *Safeguarding Space Security: Prevention of an Arms Race in Outer Space* (Préserver la sécurité spatiale : empêcher une course aux armements dans l'espace), tenue les 21 et 22 mars 2005.

23. En juin 2006, à la demande du Président de la Conférence sur le désarmement, un représentant de l'Institut a présenté devant une session informelle à participation non limitée de la Conférence un exposé consacré aux moyens de faire avancer la prévention d'une course aux armements dans l'espace à la Conférence du désarmement et dans d'autres enceintes.

## 6. Application des traités

24. Dans le cadre du projet « Les coûts du désarmement », l'Institut a achevé, en collaboration avec le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC) et l'Université de Bradford, une étude conjointe dont l'objectif était d'évaluer les coûts réels du stockage des armes légères et des munitions dans des conditions de sécurité pour les comparer aux coûts de leur destruction et élaborer un modèle pour aider les gouvernements à définir des politiques de contrôle.

25. En collaboration avec le Center for Non-Proliferation Studies, l'Institut poursuit un programme de recherche lancé en 2001 sur le rôle des organes régionaux dans l'application des traités à vocation universelle. Dans le cadre de ce programme, dirigé par Lawrence Scheinman, il est prévu d'organiser des ateliers et une conférence internationale et d'élaborer un rapport sur les modalités et les mécanismes d'application des traités par les organisations régionales, en mettant maintenant l'accent sur la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, pour

évaluer les avantages de la délégation des activités régionales aux organes régionaux.

## 7. Réflexion sur la sécurité et le désarmement

26. Le glossaire de l'UNIDIR sur la terminologie de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité intitulé *Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-building* (Mots clefs de la sécurité : lexique sur la maîtrise des armements, le désarmement et les mesures de confiance) est maintenant disponible en arabe, espagnol, français, hongrois et coréen. L'Institut a également publié, en collaboration avec le Verification Research, Training and Information Centre, un ouvrage intitulé *Coming to Terms with Security: A Handbook on Verification and Compliance* (Mots clefs de la sécurité : manuel sur la vérification et l'application) en arabe et en anglais. En outre, l'Institut aide le Département des affaires de désarmement à appuyer les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification.

27. Au cours des 10 dernières années, on a maintes fois tenté de remanier le programme relatif au désarmement et à la sécurité. En 2000, une série de séminaires (coorganisés avec le Département des affaires de désarmement) sur « Le désarmement et l'action humanitaire » a été lancée. Après trois séminaires réussis, l'UNIDIR a entamé, en février 2004, un projet de recherche pluriannuel sur le thème « Le désarmement en tant qu'action humanitaire : mettre les négociations humanitaires en état de marche ». Ce projet vise à recadrer et repenser les modalités internationales de la maîtrise des armements et du désarmement dans une perspective humanitaire. En novembre 2005, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'UNIDIR, un débat a été organisé dans le cadre de ce projet sur le thème « La sécurité humaine devrait être le principe fondamental des négociations multilatérales sur le désarmement et la maîtrise des armements ». En 2006 s'est tenu dans le cadre du projet un séminaire sur le thème « Le désarmement en tant qu'action humanitaire : des idées à la pratique ». À ce jour, le projet de recherche a abouti à la publication de deux ouvrages collectifs : *Alternative Approaches in Multilateral Decision Making: Disarmament as Humanitarian Action* (Autres approches de la prise de décision au niveau multilatéral : le désarmement en tant qu'action humanitaire), publié en 2005, et *Disarmament as Humanitarian Action: From Perspective to Practice* (Le désarmement en tant qu'action humanitaire : des idées à la pratique), publié en 2006.

28. La participation du secteur privé à des stratégies de prévention des conflits trouve un écho de plus en plus favorable aussi bien chez les responsables de la prévention des conflits que dans le monde des affaires. L'Institut, la Commission économique pour l'Europe et le SIPRI ont mis au point une série d'initiatives et de mesures pour permettre aux entreprises de renforcer la sécurité des populations au sein desquelles elles opèrent et, partant, aider à prévenir les conflits dans les régions à haut risque. Le projet de l'UNIDIR intitulé « Creating a new dynamic for public-private partnerships for peaceful and sustainable development: human security and equitable access to resources » (Créer une nouvelle dynamique pour des partenariats entre le public et le privé pour un développement durable et pacifique : la sécurité humaine et un accès équitable aux ressources) vise à déterminer dans quelle mesure les entreprises internationales peuvent contribuer, en partenariat avec les gouvernements et la société civile, à la sécurité dans les pays où couvent les

conflits. Le projet est réalisé en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et l'Université de Genève.

29. La gestion et la sécurité de l'information sont deux éléments de l'ère de l'information dont les incidences sur la paix, la sécurité et le désarmement dans le monde sont considérables. À cet égard, l'Institut élabore un projet sur les modalités de gestion de l'information dans le système international. Il se propose de tenir une réunion sur la sécurité des éléments névralgiques de l'infrastructure de l'information.

## **B. Sécurité régionale et désarmement**

30. La sécurité régionale a toujours constitué une priorité dans le programme de recherche de l'UNIDIR. Ces dernières années, l'Institut s'est tout particulièrement intéressé à l'Afrique, au Moyen-Orient, à l'Amérique latine, à l'Asie du Nord-Est, à l'Asie du Sud et à l'Asie centrale.

### **1. Maintien de la paix**

31. Pour soutenir les activités de maintien de la paix, l'UNIDIR a lancé un nouveau projet qui vise à faire participer les femmes aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration en améliorant la recherche, la formation et l'éducation, afin de réaliser les objectifs énoncés dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. Ce projet a contribué au processus d'établissement des normes intégrées de désarmement, de démobilisation et de réintégration des Nations Unies en recensant les lacunes et les interventions nécessaires pour assurer l'efficacité de ces normes.

32. L'évaluation des besoins au lendemain des conflits est une nouvelle approche que l'UNIDIR a mise au point au vu des critères établis par la Banque mondiale dans son cadre d'analyse des conflits, le but étant d'élaborer un protocole pour aider les grands acteurs du développement après les conflits à évaluer les besoins des populations locales entraînées dans un conflit. Cette démarche s'appuie dans une large mesure sur l'interconnexion des connaissances des domaines de la sécurité, de la prévention des conflits, du développement et de l'anthropologie.

33. En 2005, l'UNIDIR a lancé un projet appuyé par le programme de bourses intra-européennes Marie-Curie de la Commission européenne pour étudier les actions de planification de l'Union européenne et des Nations Unies en matière de gestion des crises et de consolidation de la paix. Ce projet portera surtout sur les pratiques optimales, le développement des connaissances interinstitutions et le rôle que pourrait jouer la Commission de consolidation de la paix de l'ONU.

### **2. Bourses concernant la sécurité régionale**

34. Le programme de bourses de l'UNIDIR est axé sur la sécurité régionale. Huit stagiaires venant de deux régions ont bénéficié de bourses pour effectuer un travail collectif pendant six mois à Genève. Le programme vise à susciter de nouvelles idées en matière de politique de sécurité dans les régions en conflit. En janvier 2006, le programme de bourses a permis à deux chercheurs de la République populaire démocratique de Corée de recevoir une orientation sur la recherche en matière de désarmement pendant une semaine à Genève.

### 3. Amérique latine

35. *Las políticas globales, regionales y nacionales ante los regímenes de desarme y no proliferación de armas nucleares* (Les politiques globales, régionales et nationales face aux régimes de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires), de Marcelo F. Valle Fonrouge, a été publié à la fin de 2003. La version anglaise va bientôt paraître.

36. Dans le cadre de sa contribution à la sécurité en Amérique latine, l'UNIDIR et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ont lancé un projet de collaboration s'étendant sur plusieurs années afin de créer une base de données sur les questions concernant les armes légères.

### 4. Asie

37. Le deuxième numéro de *Forum du désarmement* de 2005 a été consacré à la sécurité en Asie du Nord-Est. Des articles sur la sécurité dans la péninsule coréenne, la prolifération des missiles et la défense contre les missiles ont été rédigés par François Godement, Chung Min Lee, Charles L. Pritchard, Gu Guoliang et Hazel Smith. Le commentaire spécial du numéro a été écrit par Kuniko Inoguchi.

38. En janvier 2006, l'Institut a accueilli deux chercheurs de la République populaire démocratique de Corée dans le cadre d'un projet qui s'étend sur plusieurs années, réalisé en collaboration avec le PNUD, le Centre international de Bonn pour la conversion et le SIPRI.

### 5. Moyen-Orient

39. Dans le cadre du projet pilote sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs qu'il réalise pour l'Union européenne, l'Institut a étudié, avec la Ligue des États arabes et six États d'Afrique du Nord, les aspects des armes légères et de petit calibre et des résidus de guerre explosifs qui concernent spécifiquement leur région et leurs pays. L'UNIDIR a collaboré à cet égard avec l'Algérie, l'Égypte, la Jamahiriya arabe libyenne, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. L'Institut a effectué des recherches et tenu des ateliers de formation dans la région. Les résultats des recherches ont été publiés dans le cadre du projet sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs.

40. L'Institut continue à examiner la possibilité de poursuivre ses travaux sur l'instauration d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, notamment par la tenue d'une conférence sur ce thème en 2007.

### 6. Afrique

41. L'Institut et le bureau du PNUD en Sierra Leone ont mené une étude conjointe basée sur les conclusions d'une enquête qui a touché 1 200 personnes, sur des questions liées aux armes légères et à la sécurité en Sierra Leone. Un ouvrage conjoint intitulé *From Research to Roadmap: Learning from the Arms for Development Initiative in Sierra Leone* (De la théorie à la pratique : enseignements tirés de l'initiative d'échange des armes contre l'aide au développement en Sierra Leone), publié en mars 2006, illustre la nature des problèmes de sécurité rencontrés par la population sierra-léonaise à la suite du récent conflit.

42. L'UNIDIR a réédité son livre intitulé *Bound to Cooperate: Conflict, Peace and People in Sierra Leone* (Nécessité de la coopération : conflit, paix et population en Sierra Leone) et l'a mis à jour en y ajoutant une nouvelle préface. L'Institut a également mené des travaux sur le moratoire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur l'importation, l'exportation et la fabrication d'armes légères en Afrique de l'Ouest et publiera un recueil d'articles sur ces armes en Afrique de l'Ouest en 2006.

## C. Sécurité humaine et désarmement

43. L'UNIDIR participe au débat sur la question de la sécurité humaine tant au plan théorique qu'à celui des politiques générales. Les travaux menés conjointement par l'Institut, le Département des affaires de désarmement et le Centre pour un dialogue humanitaire sur le désarmement, outil humanitaire, ont été considérés comme une contribution importante aux travaux théoriques en cours sur les nouvelles manières d'aborder la question de la sécurité. Par ses travaux sur les armes légères, les mines terrestres et la sécurité en matière de santé, l'UNIDIR a apporté une contribution remarquable dans ce domaine.

44. À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'UNIDIR et pour apporter son concours à la première conférence d'examen du Programme d'action de l'ONU sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, l'UNIDIR a publié un double numéro de *Forum du désarmement* consacré à l'action sur les armes légères. Tous les articles de ce numéro ont été rédigés par l'Institut et par des collaborateurs proches de l'Institut dans ce domaine.

### 1. L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs

45. D'octobre 2004 à juin 2006, l'UNIDIR a mené, à la demande de la Commission européenne, un projet de 20 mois intitulé « A Strategy for European Action on Small Arms, Light Weapons and Explosive Remnants of War » (Stratégie pour une action européenne sur les armes légères et les résidus de guerre explosifs) qui devait fournir à l'Union européenne un ensemble cohérent de politiques de lutte contre le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre et d'élimination des résidus de guerre explosifs. Ce projet a fait intervenir un réseau d'instituts de recherche chargés d'élaborer des documents d'orientation, une étape de validation pour en évaluer les conclusions et une série de réunions et de publications pour en diffuser les résultats. L'étape de validation a englobé le renforcement des capacités pour les contrôles transfrontaliers et d'autres mesures pour s'attaquer au commerce illicite de ces armes en Afrique du Nord ainsi que des mesures concernant les résidus de guerre explosifs dans la région. Le rapport du projet a été achevé en juin 2006.

### 2. Collecte d'armes contre projets de développement

46. Le recours à des programmes de collecte d'armes pour absorber les quantités considérables d'armes légères en circulation après un conflit est devenu une pratique courante. L'UNIDIR a achevé une analyse détaillée de certains programmes de collecte d'armes en vue d'aider les décideurs, les pays donateurs, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales

internationales à concevoir de meilleures stratégies pour obtenir des civils et des anciens combattants qu'ils rendent leurs armes. À l'aide de techniques de surveillance et d'évaluation participatives, l'UNIDIR a déterminé des critères fondamentaux pour procéder avec succès aux opérations de collecte d'armes. Dans le cadre de ce projet, on a étudié les expériences du Mali, de l'Albanie et du Cambodge et on a prêté assistance à la Somalie, au Kenya et à la Sierra Leone. Au cours des 12 derniers mois, l'Institut a publié les derniers de la série d'ouvrages prévus dans le cadre de ce projet : *From Exchanging Weapons for Development to Security Sector Reform in Albania: Gaps and Grey Areas in Weapon Collection Programmes Assessed by Local People* par Geoffrey Mugumya; *Listening for Change: Participatory Evaluations of DDR and Arms Reduction in Mali, Cambodia and Albania*, par Robert Muggah; et *Comparative Analysis of Evaluation Methodologies in Weapon Collection Programmes*, par Shukuko Koyama.

### **3. Courtage illicite d'armes légères**

47. En collaboration avec le Département des affaires de désarmement de l'ONU et Small Arms Survey, l'Institut a entamé un projet de recherche afin d'examiner la question du courtage illicite et son incidence sur le commerce illicite d'armes légères. Ce projet, sur lequel un rapport sera présenté avant la tenue de la réunion du Groupe d'experts gouvernementaux à la fin de l'année 2006, fait partie d'un vaste processus consultatif qui vise à déterminer les vues des États conformément à la résolution 58/241 du 23 décembre 2003 de l'Assemblée générale sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

### **4. Forum de Genève : réunions sur les armes légères**

48. Le Forum de Genève est un programme lancé conjointement en 1998 par l'UNIDIR, le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies et le Programme d'études stratégiques et de sécurité internationales de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. L'une de ses activités consiste en une série de débats organisés à Genève sur le contrôle des armes légères. Au cours de l'année écoulée, le Forum de Genève a tenu huit réunions dans le cadre du Processus de Genève, forum de discussion sur l'application du Programme d'action sur le commerce illicite des armes légères. En outre, l'UNIDIR a continué à recueillir des informations auprès d'États, d'ONG et d'organisations internationales et, en coopération avec le Réseau d'action international contre les armes légères et Small Arms Survey, à entrer ces informations dans une base de données en ligne, accessible à partir de son site Web. En mai 2006, le Forum de Genève a organisé un atelier pour aider les États à préparer la première conférence d'examen du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

### **5. Renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects**

49. Le PNUD, le Département des affaires de désarmement, l'UNIDIR et Small Arms Survey mènent conjointement un projet visant à renforcer les capacités de certains pays afin de les aider à rendre compte de la suite donnée au Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Le projet a été étendu de manière à aider davantage

d'États et comporte désormais une série de réunions régionales ainsi qu'une « caravane » en Afrique australe regroupant des experts du PNUD, du Département des affaires de désarmement et de l'Institut. En outre, l'UNIDIR a effectué une analyse des rapports présentés au Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action afin de mieux déterminer où il est le plus nécessaire de renforcer les capacités. La dernière publication, intitulée *Five Years of Implementing the United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons: Regional Analysis of National Reports* (Cinq ans d'application du Programme d'action des Nations Unies relatif aux armes légères : Analyse régionale des rapports nationaux), par Elli Kytömäki et Valerie Anne Yankey-Wayne, sera lancée lors de la première conférence d'examen du Programme d'action en juin 2006.

50. Le projet de constitution d'une base de données sur le mécanisme de coordination de l'action des Nations Unies concernant les armes légères a été lancé en mars 2005 afin de faciliter le regroupement et la diffusion des informations parmi les parties au mécanisme, les États Membres de l'ONU et le public en général. L'UNIDIR a élaboré le chapitre relatif aux profils de pays, qui comprend des informations sur les pays, une brève évaluation des besoins et une liste des compétences disponibles dans les États Membres dont on pourrait tirer parti pour fournir une assistance.

51. À la suite de demandes présentées par des États Membres lors de la deuxième Réunion biennale des États tenue en 2005 pour examiner l'application du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et par le Comité préparatoire de la conférence d'examen du Programme d'action, l'UNIDIR a effectué des recherches pour évaluer l'ampleur de l'assistance financière et technique demandée et offerte pour l'application du programme. Les premiers résultats de ces recherches, qui aideront les États à comprendre comment les mécanismes d'assistance du Programme d'action pourraient être améliorés, seront présentés à la première conférence d'examen.

## **6. Gouvernance du secteur de la sécurité**

52. L'UNIDIR et le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées, en association avec l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) collaborent dans l'élaboration d'un projet sur le thème « Genre et réforme du secteur de la sécurité : création de connaissances et renforcement des capacités ».

53. Le numéro 3 de *Forum du désarmement* en 2005 a été consacré à la question « Investir dans la sécurité ». Il contient les articles suivants : « Les dépenses militaires » par E. Sköns; « Investir dans le développement : un investissement pour la sécurité » par M. Brzoska & P. Croll; « La maîtrise des armements : quels coûts, quels bénéfices? » par S. Willett; « La transparence et la fiabilité des systèmes d'exportation d'armes : le cas des États-Unis » par M. Schroeder; « Au-delà des questions de maîtrise des armements et de dépenses militaires : favoriser la gestion démocratique du secteur de la sécurité » par R. Pal Singh.

## **7. Désarmement et développement**

54. Conformément à la résolution 57/65 de l'Assemblée générale, en date du 22 novembre 2002, sur la relation entre le désarmement et le développement, un Groupe d'experts gouvernementaux a été chargé d'établir un rapport sur cette question. L'Institut a été désigné comme consultant. Le rapport a été présenté à l'Assemblée générale, à sa cinquante-neuvième session, en 2004 (A/59/119). En juin 2006, l'Institut a participé au Sommet ministériel sur la violence armée et le développement, organisé par le Gouvernement suisse et le PNUD, au cours duquel les ministres ont adopté la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement.

## **8. Mines terrestres et autres résidus de guerre explosifs**

55. L'UNIDIR a mené à bonne fin son projet pilote conjoint avec la Commission européenne visant à mettre au point un ensemble cohérent de politiques sur les résidus de guerre explosifs. Ce projet comprenait la création d'un réseau d'organismes de recherche chargés d'élaborer des documents d'orientation, une étape de validation pour analyser les résultats obtenus et une série de réunions et de publications pour en assurer la diffusion. L'UNIDIR a réalisé pour le PNUD, le Service de la lutte antimines et l'UNICEF un projet de recherche sur le terrain sur l'incidence des munitions en grappes. Les résultats de ces recherches seront publiés à la fin de 2006. Les travaux sur les résidus de guerre explosifs, particulièrement pour évaluer leurs effets actuels et potentiels, se poursuivent.

## **9. Santé, droits de l'homme et sécurité**

56. Dans le débat sur le désarmement et la sécurité, les liens entre sécurité, droits de l'homme et santé sont de plus en plus pertinents. L'Institut s'emploie, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, à étudier les effets de la violence interpersonnelle et de la prolifération des armes et autres questions connexes. En 2004, le numéro 3 de *Forum du désarmement* a été consacré aux droits de l'homme, à la sécurité humaine et au désarmement. Les travaux de l'UNIDIR, du Département des affaires de désarmement et du Centre pour un dialogue humanitaire sont axés sur les répercussions des armes sur la santé.

# **IV. Mise en place de réseaux**

57. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spécialisées, organismes et entités des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant de désarmement. L'Institut exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a arrêté des dispositions pratiques avec de nombreuses autres organisations.

## **A. Constitution d'un réseau électronique**

58. En collaboration avec le SIPRI, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Réseau sur les relations et la sécurité internationales et l'Université de Pittsburgh,

l'UNIDIR est en train d'établir une base de données sur les chercheurs et les instituts spécialisés dans les armes légères et autres questions de sécurité dans le monde entier. Le site Web de l'Institut comprend une table ronde en deux parties, à savoir *e-di@logue* et *for comment*. *E-di@logue* permet d'élargir le débat sur des textes succincts affichés sur le Web. *For comment* permet aux auteurs de textes de l'UNIDIR de recueillir des commentaires sur leurs projets de documents avant qu'ils ne soient publiés et de diffuser ainsi de nouvelles idées auprès d'un public varié.

## **B. Forum du désarmement**

59. Depuis plus de cinq ans, l'UNIDIR publie une revue trimestrielle bilingue, *Forum du désarmement*. Chaque numéro est consacré à un thème lié à la sécurité et au désarmement et contient des articles sur ces questions rédigés par des experts ainsi que des articles plus succincts sur d'autres sujets. Chaque numéro fournit aussi une synthèse des projets de recherche en cours et des publications récentes. Plus de 50 femmes expertes ont publié des articles dans *Forum du désarmement* dans les six dernières années.

## **C. Éducation pour le désarmement**

60. Le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération a présenté son rapport au Secrétaire général et à l'Assemblée générale en août 2002. L'UNIDIR a déjà renforcé considérablement ses travaux d'éducation en matière de désarmement, particulièrement en améliorant l'aspect communication. L'Institut continue d'organiser chaque année des cours d'été avec l'Institut international de recherches pour la paix de Genève. En 2005, l'Institut a tenu un atelier avec l'International Committee of Artists for Peace et la Soka Gakkai International au Festival de jazz de Montreux sur le thème « Le désarmement, les enfants et la paix ». En 2006, l'Institut coorganisera à l'occasion du quarantième festival un autre atelier, qui portera cette fois sur la musique et la paix.

## **D. Conférences, séminaires et réunions-débats**

61. L'UNIDIR organise diverses réunions de chercheurs à Genève et dans le monde entier. Elles ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de maîtrise des armements et de désarmement, mais aussi de promouvoir la coopération avec les instituts de recherche et entre eux dans leurs domaines de compétence. L'Institut fait contribuer autant de femmes que possible à ses publications et à ses conférences. Dans le cadre d'un projet conjoint avec le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies, l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève et le Forum de Genève, l'UNIDIR a tenu l'année dernière 20 réunions portant sur toute une série de questions concernant notamment les produits liés aux conflits, la sécurité mondiale, les armes biologiques, les armes légères, les armes à feu et les restes de guerre explosifs.

## **E. Collaboration avec d'autres institutions**

62. L'UNIDIR n'a cessé d'accroître le nombre d'instituts qui collaborent à ses travaux de recherche et à ses réunions. Le Forum biennal sur la sécurité internationale se déroulera à Zurich (Suisse) en octobre 2006. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système des Nations Unies, l'UNIDIR a renforcé sa coopération avec le Département des affaires de désarmement, grâce au projet conjoint sur le désarmement en tant qu'action humanitaire, à sa participation aux travaux de divers groupes d'experts gouvernementaux et à son appui opérationnel. L'Institut demeure membre du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, initiative du Département des affaires de désarmement, il poursuit sa collaboration avec le PNUD dans le domaine des armes légères et du développement et il travaille en étroite coopération avec les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement. En 2005 et 2006, il a participé avec le Département des opérations de maintien de la paix et d'autres organismes des Nations Unies à la révision des directives pour la planification et la programmation intégrées des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration. L'UNIDIR collabore également avec d'autres organismes du système des Nations Unies, notamment depuis quelque temps avec l'UNICEF et le Service de la lutte antimines, afin d'appuyer toutes les actions menées en faveur de la paix et de la sécurité et s'attache particulièrement à établir un lien entre la paix, la sécurité, le désarmement, les droits de l'homme et le développement. L'Institut participe à une série de réunions – le Dialogue de Genève pour la recherche et les politiques – organisées par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève dans le but de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies et d'autres instituts de recherche n'appartenant pas au système. Ainsi, l'Institut collabore désormais plus étroitement avec d'autres organismes de recherche du système, notamment l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.

## **F. Programme de bourses et de jeunes chercheurs**

63. Le programme de bourses de l'UNIDIR permet à des chercheurs de venir passer entre un et six mois à Genève. Les objectifs en sont les suivants : offrir une formation à des chercheurs des pays en développement; leur permettre de procéder à des échanges de vues entre eux et avec des chercheurs de pays développés, des spécialistes du Secrétariat de l'ONU, des délégations ou des institutions non gouvernementales; et améliorer la qualité du travail de l'UNIDIR et donc celle des informations transmises par l'Institut aux gouvernements et aux établissements de recherche. Le programme de plus en plus compétitif de l'Institut incite de jeunes chercheurs du monde entier à venir y travailler pour une courte période. En 2005 et 2006, l'UNIDIR a accueilli 20 stagiaires venus de 12 pays. L'Institut accueille aussi des administrateurs auxiliaires. Les partenariats qu'il conclut sont pour l'essentiel fondés sur des accords qui attestent la légitimité de ses stages de formation. Les étudiants acceptés à l'Institut peuvent en effet obtenir des unités de valeur en échange de leur stage ou leur stage peut faire partie des conditions exigées pour l'obtention d'un diplôme universitaire.

## V. Publications

64. L'UNIDIR fera paraître un grand nombre de publications dans les 18 mois à venir. Il s'agit de la revue trimestrielle *Forum du désarmement*, d'ouvrages et de rapports de recherche.

65. Entre juillet 2005 et juillet 2006, l'UNIDIR a publié les livres et rapports suivants :

*Disarmament as Humanitarian Action: From Perspective to Practice*, John Borrie et Vanessa Martin Randin (éd.), 2006, 178 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.06.0.9).

*Five Years of Implementing the United Nations Programme of Action on Small Arms and Light Weapons: Regional Analysis of National Reports*, Elli Kytömäki et Valerie Anne Yankey-Wayne, en collaboration avec le PNUD, le Département des affaires de désarmement et Small Arms Survey, 2006, 272 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.06.0.8).

*From Research to Roadmap: Learning from the Arms for Development Initiative in Sierra Leone*, Derek Miller, Daniel Ladouceur et Zoe Dugal, 2006, 112 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.06.0.7).

*Safeguarding Space Security: Prevention of an Arms Race in Outer Space, Conference Report, 21-22 March 2005*, en collaboration avec la Simons Foundation, la République populaire de Chine et la Fédération de Russie, 2006, 144 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.06.0.6).

*Comparative Analysis of Evaluation Methodologies in Weapon Collection Programmes*, Shukuko Koyama, 2006, 68 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.06.0.4).

*Common Security in Outer Space and International Law*, Detlev Wolter, 2006, 316 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.06.0.3).

*Regional Initiatives on Nuclear and WMD-Free Zones: Cooperative Approaches to Arms Control and Non-Proliferation*, Michael Hamel-Green, 2005, 64 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.05.0.19).

*Listening for Change: Participatory Evaluations of DDR and Arms Reduction in Mali, Cambodia and Albania*, Robert Muggah, 2005, 50 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.05.0.18).

*Safeguarding Space for All: Security and Peaceful Uses – Conference Report, 25-26 March 2004*, en collaboration avec la Simons Foundation et le Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur du Canada, 2005, 138 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.05.0.20).

*From Exchanging Weapons for Development to Security Sector Reform in Albania: Gaps and Grey Areas in Weapon Collection Programmes Assessed by Local People*, Geoffrey Mugumya, 2004, 130 pages (publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.05.0.15).

*Forum du désarmement :*

2005, n° 3 : Investir dans la sécurité

2005, n° 4 et 2006, n° 1 (numéro double) : L'action sur les armes légères

2006, n° 2 : Le TICE : essais transformés?

## Annexe I

### Recettes et dépenses pour 2004 et 2005 et prévisions pour 2006 et 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	2004	2005	Prévisions pour 2006	Prévisions pour 2007
A. Fonds disponibles au début de l'année	1 108,0	1 910,5 <sup>a</sup>	1 499,4 <sup>b</sup>	909,5 <sup>c</sup>
B. Recettes				
Contributions volontaires et dons publics	2 073,4 <sup>d</sup>	3 317,4 <sup>e</sup>	2 034,0 <sup>f</sup>	705,0 <sup>g</sup>
Subventions de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	274,2	201,4	223,5	244,6
Autres contributions interorganisations	45,0 <sup>d</sup>	155,3 <sup>e</sup>	189,6 <sup>f</sup>	0,0
Intérêts	34,1	60,2	30,0	20,0
Divers	39,9	1,1	0,0	0,0
<b>Montant total</b>	<b>2 466,6</b>	<b>3 735,4</b>	<b>2 477,1</b>	<b>969,6</b>
C. Ajustements au titre de périodes précédentes	2,3	0,0	0,0	0,0
D. Engagements au titre de périodes précédentes	45,7	0,0	0,0	0,0
E. Montant total des fonds disponibles	3 622,6	5 645,9	3 976,5	1 879,1
F. Dépenses	1 712,1	4 146,5	3 067,0	1 517,9
H. Solde du fonds à la fin de l'année	1 910,5 <sup>a</sup>	1 499,4 <sup>b</sup>	909,5 <sup>c</sup>	361,2 <sup>h</sup>

<sup>a</sup> Comprend 214 900 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2004.<sup>b</sup> Comprend 299 000 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2005.<sup>c</sup> Comprend 356 600 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2006.<sup>d</sup> Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2004 provenant de sources volontaires.<sup>e</sup> Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2005 provenant de sources volontaires.<sup>f</sup> Voir en annexe III le détail des prévisions de recettes de l'UNIDIR pour 2006 provenant de sources volontaires.<sup>g</sup> Voir en annexe III le détail des prévisions de recettes de l'UNIDIR pour 2007 provenant de sources volontaires. Les prévisions concernant les contributions pour 2007 sont prudentes. On sait par expérience qu'elles seront bien plus élevées, mais il n'est évidemment pas possible de le garantir à ce stade.<sup>h</sup> Comprend 175 700 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2007.

## Annexe II

**Ressources nécessaires**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	2004	2005	2006 <sup>a</sup> (estimation)	2007 <sup>a</sup> (estimation)	Augmentation/ réduction
<i>Ressources nécessaires</i>	(1)	(2)	(3)	(4)	(4 - 3)
A. Dépenses directes d'administration					
Traitement et dépenses communes de personnel	627,0	572,8	535,2	538,2	3,0
Personnel temporaire autre que pour les réunions	0,0	73,9	17,4	0,0	(17,4)
Honoraires et frais de voyage des consultants	18,4	102,8	147,3	20,0	(127,3)
Groupes spéciaux d'experts	72,1	97,0	90,9	0,0	(90,9)
Contrat de prestations de services individuels	780,1	2 956,0	2 027,4	855,7	(1 171,7)
Frais de voyage du personnel en mission	75,5	108,9	80,2	20,0	(60,2)
Formation	0,0	0,3	1,0	1,0	0,0
Services contractuels	2,7	3,3	3,8	3,8	0,0
Représentation	12,2	8,7	5,2	2,0	(3,2)
Locaux : location et entretien	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Location de matériel de bureau	5,1	0,6	5,6	5,6	0,0
Location de matériel de conférence	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais d'entretien	1,6	0,0	0,4	0,0	(0,4)
Frais bancaires	0,8	1,1	0,0	0,0	0,0
Autres services divers	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Communication	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0
Acquisition de matériel de bureau	22,6	3,4	6,2	0,0	(6,2)
Acquisition de progiciels	1,0	1,7	0,0	0,0	0,0
Remplacement de matériel informatique	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Acquisition de matériel d'impression et de publication	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Acquisition d'un télécopieur	1,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Fournitures de papeterie et de bureau	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0
Fournitures électriques	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Fournitures informatiques	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Papier pour reproduction interne	20,6	(0,5)	10,0	10,0	0,0
Abonnements et commandes renouvelables	1,4	1,0	1,0	1,0	0,0

	2004	2005	2006 <sup>a</sup> (estimation)	2007 <sup>a</sup> (estimation)	Augmentation/ réduction
<i>Ressources nécessaires</i>	(1)	(2)	(3)	(4)	(4 - 3)
Pertes ou gains au change	0,4	27,7	0,0	0,0	0,0
<b>Total A</b>	<b>1 643,6</b>	<b>3 962,0</b>	<b>2 931,6</b>	<b>1 457,3</b>	<b>(1 474,3)</b>
B. Dépenses d'appui aux programmes (5 % du total A, moins la subvention de l'ONU)	68,5	184,5	135,4	60,6	(74,8)
<b>Montant total des dépenses (A + B)</b>	<b>1 712,1</b>	<b>4 146,5</b>	<b>3 067,0</b>	<b>1 517,9</b>	<b>(1 549,1)</b>
C. Réserve d'exploitation (15 % des prévisions de dépenses financées au moyen des contributions autres que celle de l'Union européenne, moins la subvention de l'ONU, et 5 % des prévisions de dépenses financées au moyen des contributions de l'UE)	214,9	299,0	356,6	175,7	(180,9)
<b>Total général A + B + C</b>	<b>1 927,0</b>	<b>4 445,5</b>	<b>3 423,6</b>	<b>1 693,7</b>	<b>(1 730,0)</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres pourront être revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles seront confirmées.

## A. Dépenses directes de programme et d'administration pour 2007

Les deux grands projets lancés par l'UNIDIR en 2004, intitulés a) « L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs » et b) « Renforcer les programmes européens de réduction des menaces par la coopération : l'action de la Communauté pour soutenir la Stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive », se sont achevés en juin 2006. Cela explique que le montant des dépenses prévues en 2007 soit très inférieur à celui de 2006.

Cependant, une fois les demandes de collecte de fonds en instance approuvées, les montants minima actuellement prévus pour d'autres programmes de recherche et pour les dépenses d'administration seront majorés au fur et à mesure de la réception des fonds.

**Traitements et dépenses communes de personnel (538 200 dollars).** Le montant prévu permettra de couvrir les traitements du personnel permanent de l'UNIDIR et les dépenses de personnel connexes. En 2007, le personnel permanent comprendra la Directrice (D-2), le Directeur adjoint (D-1) et deux agents des services généraux. Le montant total de cette rubrique est calculé à partir des coûts salariaux standard applicables à Genève (version 7) et représente une augmentation de 3 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2005.

**Personnel temporaire autre que pour les réunions. Pas de ressources nécessaires pour 2007.** Cette estimation est en baisse de 17 400 dollars par rapport aux ressources prévues dans le budget de 2006, prévues au titre du personnel

temporaire pour le projet intitulé « L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs ».

**Honoraires et frais de voyage des consultants (20 000 dollars).** Le montant prévu permettra d'engager les services d'un dessinateur pour les pages de couverture des publications de l'Institut (10 000 dollars) et des consultants pour les projets intitulés « Inclure les femmes dans les processus de désarmement, démobilisation et réinsertion par une meilleure formation, éducation et recherche » et « Le désarmement en tant qu'action humanitaire : mettre les négociations multilatérales en état de marche ». Il s'agit d'une baisse de 127 300 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2006, qui est imputable essentiellement à la cessation du projet « L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs ».

**Groupes spéciaux d'experts. Pas de ressources nécessaires.** Le montant prévu, en baisse de 90 900 dollars par rapport aux ressources prévues dans le budget de 2006, servira à couvrir les frais de voyage des experts participant aux réunions du groupe d'experts chargé des projets intitulés « L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs » et « Le désarmement en tant qu'action humanitaire : mettre les négociations multilatérales en état de marche ».

**Contrats de prestations de services individuels (855 700 dollars).** Le montant prévu permettra de proroger les contrats du personnel de recherche qui travaille sur les projets ordinaires. En 2000, ces contrats ont été harmonisés avec ceux du personnel permanent de l'ONU et, en 2001, les postes concernés ont été classés par le Service du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève. En 2002, les traitements ont été augmentés pour porter les traitements nets au niveau des classes correspondantes. Les ressources prévues font apparaître une diminution de 1 171 700 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2006, les projets « L'action européenne sur les armes légères, les armes de petit calibre et les résidus de guerre explosifs » et « Renforcer les programmes européens de réduction des menaces par la coopération : l'action de la Communauté pour soutenir la Stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive » n'étant pas reconduits en 2007.

**Frais de voyage du personnel en mission (20 000 dollars).** Le montant prévu pour 2007 est en baisse de 60 200 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2006 et sera essentiellement utilisé pour le personnel chargé des projets « Inclure les femmes dans les processus de désarmement, démobilisation et réinsertion par une meilleure formation, éducation et recherche » et « Le désarmement en tant qu'action humanitaire : mettre les négociations multilatérales en état de marche », ainsi que pour les frais de voyage du personnel non liés aux projets. D'autres frais de voyage au titre de projets seront pris en compte si des fonds sont reçus à cette fin. La Directrice et le personnel reçoivent des invitations à des conférences et séminaires, mais doivent refuser en raison du budget de voyage limité de l'Institut. D'autre part, ils reçoivent des invitations dont les frais sont pris en charge par l'institution hôte; ces voyages sont parfois combinés à des missions de l'UNIDIR afin de dégrever l'Institut. Dans la mesure du possible, les voyages pour collecte de fonds seront combinés à d'autres types de voyages.

**Autres formations spécialisées (1 000 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2006, servira à former le personnel de l'UNIDIR à l'utilisation de nouveaux logiciels.

**Autres services contractuels (3 800 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2006, servira à prolonger et à diversifier les services contractuels existants concernant le site Web et les services liés au matériel informatique.

**Représentation (2 000 dollars).** Le montant prévu pour 2007, en baisse de 3 200 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2006, sera essentiellement consacré au projet « Le désarmement en tant qu'action humanitaire : mettre les négociations multilatérales en état de marche ».

**Location de matériel de bureau (5 600 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2006, sera utilisé pour la location d'un télécopieur et d'imprimantes.

**Communication (1 000 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2005, sera utilisé pour étendre les installations Nomadic existantes.

**Papier pour reproduction interne (10 000 dollars).** Le montant prévu à la présente rubrique, égal aux prévisions révisées de 2006, servira à acheter le papier nécessaire pour publier le périodique *Forum du désarmement*.

**Abonnements et commandes renouvelables (1 000 dollars).** Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2006, servira à prolonger les abonnements en cours.

**Groupes spéciaux d'experts – Location de matériel de conférence – Acquisition de matériel de bureau – Locaux : location et entretien – Frais d'entretien – Acquisition de logiciels – Fournitures de papeterie et de bureau – Fournitures informatiques :** aucun montant n'est prévu à ces rubriques pour 2007 tant que les propositions de financement actuelles n'auront pas été approuvées.

## B. Dépenses d'appui aux programmes

Un montant de 60 600 dollars, représentant 5 % du montant total des dépenses prévues, moins la subvention de l'ONU (244 600 dollars), est demandé pour les dépenses d'appui aux programmes en 2007.

## C. Réserve d'exploitation

Conformément à l'instruction administrative ST/AI/284, un montant de 175 700 dollars sera retenu au titre de la réserve d'exploitation. Il représente 15 % des prévisions de dépenses pour 2007 financées au moyen des ressources extrabudgétaires, moins les dépenses financées par la Commission européenne, à l'égard desquelles il représente 5 %.

## Annexe III

### Contributions volontaires pour 2004 et 2005 et état pour 2006 et 2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributions volontaires</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006<sup>a</sup></i>	<i>2007<sup>a</sup></i>
<b>A. Contributions des gouvernements</b>				
Autriche	0	10 954	56 173	
Canada	32 143	0	75 862	
Chine	0	30 000	0	
Égypte	0	5 176	5 000	5 000
Fédération de Russie	0	0	49 974	50 000
Finlande	0	23 529	23 669	
France	330 000	333 000	330 000	300 000
Grèce	7 800	7 800	7 800	7 800
Inde	0	0	10 000	10 000
Israël	0	9 918	10 000	10 000
Luxembourg	3 158	3 049	5 974	5 000
Mexique	10 000	20 000	20 000	20 000
Norvège	265 137	585 801	507 695	90 000
Nouvelle-Zélande	0	17 750	12 769	0
Pays-Bas	6 798	53 760	32 220	0
République de Corée	0	10 000	20 000	20 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0	125 310	0	
Suède	0	25 571	226 000	0
Suisse	54 687	60 000	73 077	73 400
Turquie	0	5 000	5 000	5 000
<b>Total des contributions des gouvernements</b>	<b>709 723</b>	<b>1 326 618</b>	<b>1 471 213</b>	<b>596 200</b>
<b>B. Dons publics</b>				
Centre de documentation d'Europe du Sud-Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (PNUD-Belgrade)	0	34 260	0	0
Centre international de Bonn pour la conversion	2 500	0	0	0
Commission européenne (montant reçu)	1 326 260	1 777 525	0	0
Commission européenne (montant annoncé)	0	0	382 653	0

<i>Contributions volontaires</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006<sup>a</sup></i>	<i>2007<sup>a</sup></i>
Département des affaires de désarmement de l'ONU	45 000	10 000	105 000	0
Educational Fund to Stop Gun Violence	5 000	0	0	0
Fondation européenne de la science		932		0
Fondation Marie-Curie	0	129 671	113 100	61 600
Institut universitaire de hautes études internationales	15 360	55 660	1 515	0
PNUD	0	73 152	77 080	0
PNUD Pyongyang	0	0	2 500	0
Service de la lutte antimines	0	37 920	0	0
Simons Foundation	14 514	27 000	26 154	0
Université de Genève	0	0	39 394	47 200
UNICEF	0	0	5 000	0
<b>Total des dons publics</b>	<b>1 408 634</b>	<b>2 146 120</b>	<b>752 396</b>	<b>108 800</b>
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>2 118 357</b>	<b>3 472 738</b>	<b>2 223 609</b>	<b>705 000</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres seront revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles seront confirmées.

## Annexe IV

## État des prévisions de recettes provenant de contributions volontaires pour 2006

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant total des contributions</i>	<i>Objet</i>	
		<i>Projets spéciaux</i>	<i>Autres fins (y compris frais d'administration)</i>
<b>A. Contributions des gouvernements</b>			
Autriche <sup>a</sup>	56 173	36 734	19 439
Canada <sup>b</sup>	75 862	60 690	15 172
Égypte	5 000	4 000	1 000
Fédération de Russie	49 974	39 979	9 995
Finlande <sup>c</sup>	23 669	18 935	4 734
France <sup>d</sup>	330 000	50 000	280 000
Grèce	7 800	0	7 800
Inde	10 000	0	10 000
Israël	10 000	0	10 000
Luxembourg	5 974	0	5 974
Mexique	20 000	0	20 000
Norvège <sup>g</sup>	507 695	334 156	173 539
Nouvelle-Zélande <sup>f</sup>	12 769	10 215	2 554
Pays-Bas <sup>e</sup>	32 220	25 776	6 444
République de Corée	20 000	0	20 000
Suède <sup>h</sup>	226 000	180 800	45 200
Suisse <sup>i</sup>	73 077	0	73 077
Turquie	5 000	0	5 000
<b>Total des contributions des gouvernements</b>	<b>1 471 213</b>	<b>761 285</b>	<b>709 928</b>
<b>B. Dons publics</b>			
Commission européenne (montant annoncé) <sup>j</sup>	382 653	355 867	26 786
Département des affaires de désarmement de l'ONU <sup>m</sup>	105 000	84 000	21 000
Fondation Marie-Curie <sup>k</sup>	113 100	105 183	7 917
Institut universitaire de hautes études internationales	1 515	1 212	303
PNUD <sup>n</sup>	77 080	61 664	15 416
PNUD Pyongyang	2 500	2 000	500
Simons Foundation <sup>l</sup>	26 154	20 923	5 231
UNICEF <sup>o</sup>	5 000	4 000	1 000

<i>Donateur</i>	<i>Objet</i>		
	<i>Montant total des contributions</i>	<i>Projets spéciaux</i>	<i>Autres fins (y compris frais d'administration)</i>
Université de Genève	39 394	31 515	7 879
<b>Total des dons publics</b>	<b>752 396</b>	<b>666 364</b>	<b>86 032</b>
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>2 223 609</b>	<b>1 427 649</b>	<b>795 960</b>

<sup>a</sup> Contribution de 36 200 euros affectée à un projet de recherche intitulé « International assistance for implementing the UN Programme of action on small arms ».

<sup>b</sup> De ce montant, 25 862 dollars ont été affectés à une conférence sur le thème « Building the architecture for sustainable space security », tenue à Genève les 30 et 31 mars 2006 et 50 000 dollars à un projet intitulé « The humanitarian impact of cluster munitions ».

<sup>c</sup> Affecté à un projet de recherche intitulé « The humanitarian impact of cluster munitions ».

<sup>d</sup> La contribution de la France permet de couvrir le traitement du Directeur adjoint de l'UNIDIR et comprend un montant de 50 000 dollars affecté à un projet de recherche sur les armes de destruction massive.

<sup>e</sup> Affecté à un projet de recherche intitulé « Scope and implications of developing a mechanism to prevent the illicit brokering in small arms ».

<sup>f</sup> Contribution affectée à un projet de recherche intitulé « The humanitarian impact of cluster munitions ».

<sup>g</sup> De ce montant, 183 175 dollars ont été affectés à un projet intitulé « Inclure les femmes dans les processus de désarmement, démobilisation et réinsertion par une meilleure formation, éducation et recherche », 154 800 dollars à un projet intitulé « Strengthening the role of regional organizations in treaty implementation » et 79 721 dollars à un projet intitulé « Scoping study for mine action and small arms development integration ».

<sup>h</sup> Affecté à un projet de recherche intitulé « Security needs assessment protocol ».

<sup>i</sup> Affecté à un projet de recherche intitulé « Creating a new dynamic for public-private partnerships for peaceful and sustainable development: human security and equitable access to resources ».

<sup>j</sup> Contribution à 1) un projet de recherche intitulé « Reinforcing EU cooperative threat reduction programme: community action in support of the European Union strategy against the proliferation of weapons of mass destruction » et 2) un projet de recherche intitulé « European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ».

<sup>k</sup> Affecté à un projet intitulé « EU and UN planning for crisis management and peacebuilding: promoting best practice and inter-institutional learning ».

<sup>l</sup> Affecté à une conférence sur le thème « Building the architecture for sustainable space security » tenue à Genève les 30 et 31 mars 2006.

<sup>m</sup> De ce montant, 61 000 dollars ont été affectés à l'établissement d'un rapport sur la question des missiles sous tous ses aspects; 18 000 dollars à la constitution d'une base de données sur le mécanisme de coordination de l'action des Nations Unies concernant les armes légères; et 26 000 dollars à l'établissement d'un rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification.

<sup>n</sup> De ce montant, 14 980 dollars ont été affectés au projet intitulé « The humanitarian and development impact of cluster munitions: a case study » et 62 100 dollars au projet intitulé « Scoping study for mine action and small arms development integration ».

<sup>o</sup> Affecté au projet intitulé « The humanitarian and development impact of cluster munitions: a case study ».